

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 47

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 35

À l'alinéa 2, substituer à la référence :

« L. 131-1 »

la référence :

« L. 132-1 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.